

DISCOURS, MESSAGES ET ENTRETIENS 1988



Photo M.R.N.D.

**de Son Excellence
le Général-Major HABYARIMANA Juvénal
Président de la République Rwandaise
et Président-Fondateur du Mouvement
Révolutionnaire National pour
le Développement.**

**DISCOURS DU GENERAL-MAJOR HABYARIMANA
JUVENAL A L'OCCASION DU 26^e ANNIVERSAIRE
DE L'INDEPENDANCE NATIONALE, DU 15^e ANNI-
VERSAIRE DE LA II^e REPUBLIQUE ET DU 13^e ANNI-
VERSAIRE DU MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE
NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT.**

(Kigali, le 5 Juillet 1988)

Militantes et Militants,

Le 5 Juillet marque, pour le peuple rwandais, le triple anniversaire de notre Indépendance Nationale, de l'avènement de la II^e République et de la fondation de notre Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

Il y a aujourd'hui 26 ans que nous recouvrions l'Indépendance et que nous entrions dans le concert des nations libres, 15 ans qu'est née la II^e République et 13 ans qu'a été fondé le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

L'avènement de la II^e République était synonyme de l'avènement d'une période ininterrompue de paix et de concorde nationales; il était synonyme aussi d'un développement social, économique et écologique sans précédent; il était synonyme enfin de l'affirmation de notre pays comme un Etat de droit où la justice fonctionne, où les libertés et les droits fondamentaux des citoyens, la libre expression des opinions sont garantis!

La journée d'aujourd'hui, commémorant spécialement la naissance de la II^e République, est pour nous tous une journée de joie profonde, une journée de fierté aussi, car nous nous sommes rendus compte que le progrès socio-économique, l'autodéveloppement, l'avancement de la justice sociale sont tous tributaires de la paix et de l'entente nationales, de la stabilité politique et de la conviction partagée, par nous tous, selon laquelle le progrès doit être un progrès équitable pour tous, un progrès ouvert à tous, à la portée de tout un chacun!

Militantes et Militants,

C'est cela qui fut notre conviction, notre engagement profond depuis les événements de 1973 qui nous ont amenés à prendre les responsabilités qui sont devenues les nôtres, qui sont devenues les miennes, en particulier.

Cette responsabilité écrasante qui consiste à guider notre pays, le RWANDA, vers un autodéveloppement véritable, vous, Militantes et Militants, vous me l'avez confiée dans le passé.

Il y a quelques jours, le VI^e Congrès du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement m'a renouvelé sa confiance une fois de plus, je vous ai, à cette occasion, déclaré que je suis prêt à assumer, encore une fois, cette responsabilité terrible, et cela conformément à notre engagement indéfectible au service de notre pays, à notre sens des responsabilités, conformément aussi à notre conviction, à ma conviction selon laquelle chacun, en fonction de ses possibilités, doit accepter les sacrifices qu'il peut accepter, qu'il doit accepter, au service de notre pays, au service de notre peuple, au service du RWANDA!

15 ans au service de la promotion d'un progrès bien conçu de notre pays, la II^e République s'est toujours distinguée par sa volonté, par son souci constant de mettre la plus grande cohérence dans tout ce qu'elle allait entreprendre, consciente de ce que seule la cohérence maximale de nos efforts de développement nous permettra de nous assurer que le progrès est au rendez-vous, que les acquis resteront véritablement des acquis pour toujours, que, grâce à l'engagement concerté, et malgré les moyens et ressources réduits qui sont les nôtres, nous pourrions accomplir de grandes choses!

Si ce 15^e anniversaire de la II^e République me fait penser à cette cohérence, vertu existentielle – la cohérence de notre politique de développement national, la cohérence de l'ensemble de ce que nous appelons notre autodéveloppement,

la cohérence aussi au sein de chacune de nos politiques et de nos stratégies, la cohérence même dans nos propres comportements – c'est que je suis convaincu, profondément convaincu, que plus encore que par le passé, la cohérence devra nous inspirer, nous guider dans ce que nous concevrons, dans ce que nous entreprendrons à l'avenir.

Mieux, la cohérence devra devenir le véritable emblème de la II^e République, elle sera l'emblème par excellence de la prochaine législature, sa source d'inspiration majeure, car cohérence signifie: efficacité de l'action gouvernementale, optimisation de l'utilisation de nos ressources, maximisation des effets escomptés, du résultat visé!

Cohérence signifie aussi élimination de tout gaspillage de ressources, de temps et d'efforts!

La cohérence c'est la clé du succès de nos politiques et de nos stratégies!

Voilà pourquoi la cohérence devra devenir le véritable leitmotiv pour la prochaine législature, afin qu'elle constitue le meilleur pari pour vaincre les défis terribles qui nous attendent à l'aube du deuxième quart de siècle de notre existence.

Aujourd'hui, Militantes et Militants, je ne vais pas faire un long discours ! J'en ai fait beaucoup ces deux, trois dernières années; de nombreux discours s'adressant à tous les secteurs de la vie nationale, à toutes les forces vives qui composent notre pays.

Et ces discours, toutes ces interventions du Président de la République avaient comme objectif – vous le savez – de promouvoir, de mettre en mouvement, une vaste mobilisation pédagogique et consensuelle, mobilisation indispensable justement pour que tout ce que nous faisons, tout ce que nous allons faire soit aussi cohérent, aussi concerté que possible.

Etablir un cadre cohérent de références où chacun peut s'orienter, sans pour autant être limité dans ses initiatives, pro-

poser une approche consensuelle permettant à chacun de se retrouver et de s'inspirer pour qu'animé par ce qui contribue le plus à l'avancement du progrès, il puisse, en connaissance de causes, devenir un instrument de développement pour sa société, ce qui est toujours la meilleure garantie aussi pour son propre développement!

Le temps me semble ainsi mûr pour que nous placions sous le sigle de la cohérence nos efforts de développement à venir, que nous fassions, les préconditions semblant réunies aujourd'hui, de la cohérence bien pensée le leitmotiv de la législature à venir, pour que la cohérence devienne non seulement la source d'une inspiration renouvelée, mais qu'elle devienne comme un objectif majeur en soi que nous devrons viser, bien plus que par le passé, dans tout ce que nous entreprendrons !

Pour que nous tous soyons persuadés de l'importance qu'il aura de mettre la plus grande cohérence dans nos priorités, dans nos politiques, dans nos stratégies, je me propose dès maintenant de placer la campagne électorale sous le thème de la cohérence – cohérence signifiant aussi et surtout un effort majeur sur le plan de la co-responsabilité, sur le plan de la concertation.

J'essayerai ainsi, lors de mes visites dans les diverses préfectures, d'illustrer, de manière privilégiée, les divers thèmes que j'aborderai, sous l'angle de la cohérence.

Aujourd'hui, Militantes et Militants, je ne vais que très rapidement passer en revue quelques thèmes de politique intérieure qui vont retenir notre attention primordiale dans la nouvelle législature.

L'un des thèmes majeurs sera celui de nos communes. Si, conformément à nos engagements, la commune doit devenir l'axe principal de notre développement, si vraiment les 25

ans à venir doivent être ceux de la commune, un effort énorme devra être fourni, sur le plan conceptuel et sur le plan opératoire pour traduire dans la réalité cette priorité politique majeure!

Par où commencer cet effort d'innovation, de création ? Par où commencer pour que nous trouvions le meilleur moyen de déclencher dans les faits ce processus au bout duquel, véritablement, la commune sera devenue le pilier de notre développement?

Evidemment, ce n'est pas aujourd'hui que nous pourrions répondre à ces questions d'une manière définitive. La réponse à ces questions sera elle-même un processus continu qui devra mobiliser tout un chacun à quelque niveau de responsabilité qu'il se trouve !

L'actualisation rapide de la loi portant organisation et fonctionnement de la commune, la mise en place rapide du nouveau système de crédit communal facilitant aux communes l'accès au financement des équipements de base, la consolidation et le renforcement intrinsèques des finances communales sont les premiers pas décisifs vers une viabilisation accrue de nos communes.

Parallèlement à la mise en place de ces instruments essentiels de gestion et d'investissement, et pour une raison de cohérence évidente, l'effort entrepris dans le cadre de notre planification devra réellement être intensifié pour que la commune soit de plus en plus le centre même, le nerf, le coeur même de nos efforts de planification.

Dans le nouveau paradigme de notre planification qui devra définitivement imprégner de son sceau d'efficacité la prochaine législature, nous aurons ainsi, d'un côté, les grandes références stratégiques dans les domaines macrosectoriels, comme les infrastructures, la formation, les télécommunications, le désenclavement, domaines nationaux dans lesquels une stratégie tout à fait cohérente et répondant à nos besoins bien définis, en fonction de nos ressources et de l'avancement

de notre développement, devra nous servir de référence et d'inspiration pour nos priorités et les négociations avec nos amis bailleurs de fonds.

De l'autre côté, nous aurons un processus, une démarche, sans cesse à redéfinir, à réinventer, pour qu'il permette d'organiser toujours mieux la réalité des communes, en fonction des aspirations de tous les jours et la perception des urgences et des priorités par les habitants, les Militantes et Militants, eux-mêmes; ici, pour les responsables, il s'agira d'appuyer les efforts des communes, de les aider en leur proposant une façon de faire, des idées leur permettant de s'inspirer de ce qui se fait déjà dans d'autres communes, etc...

Cela, Militantes et Militants, je l'ai déjà souvent dit. Je n'y reviens donc plus aujourd'hui, sauf pour souhaiter que plusieurs années d'encouragements, d'exhortations, d'injonctions mêmes, ne soient pas perdues. Que plusieurs années de patiente attente, tant il est vrai qu'un nouveau paradigme en cette matière délicate qu'est la planification n'est pas facile à promouvoir devant le poids du passé, ne soient pas inutiles. Nous devons imprimer, dès la prochaine législature, le rythme soutenu et fertile indispensable pour que nos communes deviennent véritablement le centre de nos efforts de participation et de planification!

Si la commune doit devenir le centre de nos efforts de développement, il faut absolument aller au-delà d'une simple compilation de listes de voeux de projets, l'inventorisation de desiderata, le recueil des doléances, la confection de statistiques enregistrant le connu !

Si la commune doit devenir le centre de nos efforts de développement, c'est elle, la commune, qui doit devenir le foyer de son organisation, le moteur de sa prise en charge, l'inspiratrice même de son propre développement, l'Etat ne pouvant qu'y contribuer, mais jamais se substituer aux efforts des communes elles-mêmes!

Simultanément à l'approfondissement de notre approche à la planification bien comprise de notre autodéveloppement, un effort tout aussi important devra être fourni sur le plan de l'organisation financière de notre économie, et là encore pour une raison de cohérence évidente! En effet, l'assainissement et la consolidation, ainsi que le renforcement subséquent des finances communales, exige à son tour la réorganisation du système financier national.

En réalité, le disfonctionnement actuel du système financier de notre économie est démontré par exemple, par le fait que, d'un côté, il y a des liquidités en surabondance qui ne cherchent qu'à se placer, et de l'autre, un besoin urgent en capital, en crédit, en ressources financières qui n'est point satisfait !

Il sera donc important d'amener le système financier de notre pays à générer beaucoup plus de ressources financières mobilisables pour des actions de développement national, beaucoup plus de ressources financières pour que les opérateurs économiques, privés ou publics, puissent accéder aux moyens leur assurant une croissance indispensable, beaucoup plus de ressources aussi pour permettre à la trésorerie de l'Etat de surmonter certaines de ses difficultés grâce à la récupération, à son profit, de ressources financières qui sont à sa disposition, qui sont les siennes, mais dont l'inorganisation actuelle fait qu'elles lui coûtent plutôt qu'elles ne lui rapportent.

Il s'agira donc d'unir nos efforts en vue, d'une part, de développer toujours plus les capacités du Trésor public, en l'adaptant aux particularités de notre économie, et d'autre part, de faire évoluer le système bancaire en fonction des besoins légitimes de nos opérateurs économiques.

Ainsi, pour ce qui est du développement de la capacité du Trésor public, il conviendra de mener rapidement à son terme le projet de révision de la loi sur la comptabilité publique, et qui devra prévoir notamment une meilleure gestion de la trésorerie de l'Etat en utilisant l'ensemble des disponibilités financières lui

appartenant, et en intégrant les divers Fonds (fonds routiers, fonds forestiers...) tout en faisant assurer leur gestion par un service spécialisé, placé par exemple auprès des ministères techniques concernés.

Cela permettra à l'Etat de disposer de beaucoup plus de trésorerie sur son compte que jusqu'à présent. L'augmentation de trésorerie pourrait résulter, par exemple, de l'intégration comptable des fonds de projets sur le compte du Trésor public. En outre, tout en laissant la gestion de ces projets à leurs responsables respectifs, leur traitement comptable dans le cadre budgétaire national permettrait de mieux prévoir les charges de fonctionnement et surtout les frais récurrents, incombant à l'Etat à la fin des projets, ce qui pourrait éliminer les goulets d'étranglement bien connus et auxquels l'Etat risque de se voir confronté, goulets d'étranglement qui ont souvent interdit de mener à terme l'effort entrepris dans le cadre d'un projet.

Toujours en vertu de ce principe de cohérence qui devra devenir la préoccupation omniprésente dans ce que nous ferons toujours mieux à l'avenir, d'autres domaines exigeront dès le début de la prochaine législature la plus grande attention, pour que ce qui s'y fera prioritairement se fasse aussi utilement, aussi efficacement que possible, en fonction de nos objectifs prioritaires.

Ainsi, la stratégie de coopération qui devra nous animer et nous guider dans la prochaine législature devra être finalisée très rapidement et soumise à la discussion avec nos bailleurs de fonds.

La priorité mise sur le développement de nos communes impliquera que la coopération devra être repensée à partir de la commune, avec la commune; la commune devra devenir le chaînon, le relais de transmission par excellence de notre coopération de demain; du moins devra-t-elle devenir son interlocuteur privilégié, ce qui exigera un effort d'innovation considérable de part et d'autre.

De plus, si l'augmentation de la capacité budgétaire autonome de notre économie est un objectif en soi, immédiat et

primordial, qu'il faudra plus que par le passé considérer comme un critère important pour mesurer le progrès véritable réalisé par notre économie, tant il est vrai que l'augmentation de la capacité budgétaire autonome détermine au fond notre capacité autonome de nous développer, alors la coopération ici aussi devra de plus en plus concevoir ses interventions de manière à ce que celles-ci contribuent toujours plus à augmenter d'une façon décisive et durable notre capacité budgétaire !

Cela peut signifier, dans certains cas, une révision considérable de certaines des pratiques actuelles: sur le plan de la conception des projets ne conviendrait-il pas, par exemple, de n'approuver plus un projet que si une étude de factibilité financière intrinsèque aura démontré que le projet, une fois remis au Gouvernement, pourra survivre financièrement mais aussi à quelles conditions il pourrait le faire pour s'assurer une autonomie financière, par rapport aux possibilités de l'Etat, ou de la collectivité concernée, tout en détaillant, le cas échéant, la réglementation de la prise en charge commune, là où cela s'avérerait nécessaire, des frais récurrents ultérieurs ?

Sur le plan aussi des priviléges dont jouissent les projets et l'assistance technique (priviléges fiscaux, exemption de toutes sortes de droits et de taxes, etc.) ne faudrait-il pas commencer par revoir les pratiques actuelles, car on peut admettre qu'au fond la situation normale est celle qui veut que les importations, même reliées à des projets de coopération, soient un jour traitées comme toutes les importations, c'est-à-dire, frappées des droits de douanes correspondants, ou que l'assistance technique soit de plus en plus soumise aux règles nationales et traitée de moins en moins en îlot spécial de priviléges exclusifs ?

Mais pour que ces ressources financières nouvelles puissent être canalisées vers des emplois productifs et ne pas être englouties dans les dépenses de fonctionnement stériles, car elles ne feraient alors qu'aggraver la situation générale des finances publiques, il faudra mettre en place des formules innovatrices dont certaines pourraient être expérimentées dès la prochaine législature.

Mais il y a un préalable à cela, à savoir, la maîtrise totale de notre programmation budgétaire, la maîtrise totale du budget de fonctionnement pour qu'il soit le plus rigoureux possible, la maîtrise aussi sur le plan conceptuel et opératoire de l'ensemble des flux financiers nationaux afin de les organiser en fonction des impératifs de développement national.

Le Rwanda, conscient de l'importance de procéder d'une manière cohérente a, ces dernières années, fait des progrès notables dans ce domaine, et qui augurent bien des progrès encore plus importants à venir et qui seront justement possibles grâce à la cohérence avec laquelle nous avons procédé dans le passé.

Militantes et Militants,

Il serait possible de continuer à démontrer toute l'importance décisive qu'il y a, en poursuivant un objectif précis, et dans le cas que j'ai choisi, il s'agissait de certains aspects de la problématique communale, à approfondir avec sérieux et conviction les implications politiques de l'exigence de cohérence. Ces implications doivent être parfaitement bien connues, sinon, même le meilleur objectif en soi ne suffit pas, en tant que tel, pour garantir son succès.

Si, aujourd'hui, je me suis permis de mettre en exergue ce mot d'ordre qu'a toujours été, pour les responsables de la II^e République, la cohérence en toute chose, c'est qu'il m'est apparu, à la réflexion, que c'est précisément grâce à notre conviction, à notre obsession même, de la cohérence comme quintessence des politiques de la II^e République poursuivies, conséquemment, dès sa naissance, qu'il nous sera possible, Militantes et Militants, de faire bientôt de grands pas en avant, car nous pourrons tabler sur les acquis de 15 ans de persévérance, de préparation, de patiente mise en place de ce qu'il fallait pour que, 25 ans après la reconquête de notre Indépendance, il nous soit possible non seulement de garantir les acquis appréciables conquis de haute lutte, mais aussi d'envisager avec confiance l'avenir tout fait d'une

amélioration sensible, pour tous, de notre niveau de vie, amélioration sensible et continue !

C'est tout cela l'enjeu vital de la prochaine législature : c'est à tout cela, à ce débat, que nous invite la période électorale qui est devant nous !

Je vous invite, avec empressement, Militantes et Militants, à débattre de ces problèmes de cohérence, quelque soit le domaine, avec les candidates et candidats-députés qui vont se présenter devant vous !

Ayez confiance en ceux dont vous êtes convaincus qu'ils vous représenteront le mieux, en ceux qui vous semblent le mieux dominer les exigences de la cohérence, en ceux aussi et surtout dont vous pensez qu'ils ont le mieux compris les grands enjeux de notre société, en ceux justement qui semblent vous fournir les meilleures garanties quant à la compréhension de notre autodéveloppement, tel que nous ne cessons de le prôner, de le débattre, de l'approfondir, en ceux aussi dont l'honnêteté, l'incorruptibilité vous semblent prouvées et constituer la meilleure assurance pour une moralisation accrue de la vie publique.

J'aurais bien entendu pu prendre un autre thème que celui de la commune pour illustrer l'effort de cohérence qu'il faudra fournir pour faire de la commune le pilier de notre autodéveloppement. J'aurais pu prendre n'importe quel autre domaine : la culture, par exemple ! La culture étant un peu comme l'âme dans notre corps. Tout ce que notre pays a mis en place, et tout ce qu'il continuera à mettre en place, que ce soit dans le domaine économique, social, écologique, politique, éducationnel ou institutionnel, a depuis toujours puisé, et puisera toujours, sa justification, son bien-fondé, son inspiration dans l'essence culturelle de notre société !

Depuis 15 ans, j'ai moi-même, dans presque toutes mes interventions, exalté nos valeurs culturelles; j'y ai trouvé moi-même l'inspiration fondamentale et vigoureuse qui nous anime dans tout ce que nous faisons; nos valeurs culturelles sont

le fondement même de la dignité et de l'identité nationales. Il s'agira de nous assurer, avec enthousiasme, dans la législature qui viendra, que tout ce que nous entreprendrons viendra du plus profond de notre essence culturelle !

Un autre exemple eut pu être le renouveau attendu des instructions nationales du type politique, pour qu'elles ne se sclérosent pas, pour qu'elles se remettent en question constamment, pour que leur fonctionnement, leurs objectifs redéfinis répondent à chaque époque nouvelle aux besoins nouveaux et aux aspirations nouvelles des gens, c'est-à-dire, de nos Militantes et Militants.

Cela nous aurait amenés à dialoguer de la façon dont un homme politique, par exemple, doit s'acquitter de ses tâches, doit répondre aux attentes de toute la nation et non seulement à celles de sa région ou de ses appétits personnels.

Cela nous aurait amenés aussi à parler de la déontologie professionnelle et politique qui doit être celle des responsables, de la façon dont ils doivent sublimer leurs propres désirs d'enrichissement et mettre tout leur enthousiasme au service du pays.

Militantes et Militants,

De tous ces thèmes, et d'autres encore j'aurais l'occasion de débattre durant la campagne électorale, comme je l'ai dit déjà.

Aujourd'hui, il s'est agi pour moi de vous soumettre quelques éléments de réflexion, inspirés de la cohérence dont je voudrais qu'elle devienne comme l'emblème de la Ile République, car cohérence signifie : co-responsabilité, concertation, participation. En réalité, nos politiques, au-delà de la nécessaire coordination qu'elles impliquent, deviendront de meilleures politiques encore—de bonnes politiques, en vérité – le jour où nous tous vivrons en nous-mêmes ces valeurs propres à notre essence culturelle !

Le triple anniversaire que nous fêtons aujourd'hui nous aura permis de nous en convaincre davantage encore, et de prendre le pouls des défis qui nous attendent sur ce plan.

Militantes et Militants,

Je vous souhaite à vous tous une très belle journée, pleine de joie, pleine de confiance en notre avenir commun qui ne pourra qu'être brillant si nous tous y contribuons avec le meilleur de nous-mêmes, pour nous mêmes et nos enfants qui suivront !

DUTERE IMBERE MU MAJYAMBERE

VIVE LE M.R.N.D. !

VIVE LE RWANDA !

VIVE LA COOPERATION ENTRE LES PEUPLES !

Mais c'est un grand progrès, c'est déjà une étape dans la lutte contre l'apartheid culturel auquel nous sommes confrontés au quotidien. Il va falloir marquer le temps et l'avenir ne devrait pas être aussi monotone qu'il a été jusqu'à présent, mais, au contraire, il doit être riche et varié, avec de nouvelles perspectives et de nouvelles opportunités. C'est pourquoi je vous invite à faire partie de cette grande famille rwandaise qui travaille ensemble pour construire un avenir meilleur pour tous les citoyens du Rwanda et de l'Afrique entière.

Si, comme nous l'avons fait, nous le spécifiquons dans l'ordre, il est nécessaire de faire une analyse approfondie de la situation actuelle dans laquelle nous nous trouvons. Nous devons comprendre que nous sommes confrontés à un véritable défi pour la survie de notre pays. Mais nous devons également reconnaître que nous avons les moyens de vaincre ce défi. Nous devons travailler ensemble pour trouver des solutions créatives et innovantes pour résoudre les problèmes que nous rencontrons. Nous devons également nous engager à promouvoir la paix et la stabilité dans notre pays et dans toute l'Afrique. C'est pourquoi nous devons continuer à travailler ensemble pour construire un avenir meilleur pour tous les citoyens du Rwanda et de l'Afrique entière.